

tant de Bethlehem, en Pensylvanie, le docteur Licks, présumant que l'objet d'un tel objet placé en face d'un autre miroir opposé à l'autre extrémité du fil. Ces miroirs se composent : l'un de sélénium et de chrome, l'autre de sélénium et de diode d'argent, et sont fixés sur un support commun. Les substances très sensibles à la lumière et à la chaleur. Chaque miroir est d'ailleurs formé d'un certain nombre de petites plaques, et les couples correspondants sont reliés par des fils séparés. Le miroir récepteur est placé dans une chambre obscure et reçoit à travers une lentille l'image des objets. L'image impressionnée sur les plaques des variations dans les courants électriques qui traversent les fils. Ces variations amènent des changements dans les plaques du miroir récepteur. Lequel représente une image de l'objet. Des expériences publiques ont été faites le mois dernier avec le diaphote à Reading, aux Etats-Unis. Parmi les figures reproduites dans le miroir récepteur, on a vu distinctement une pomme, un canif, un dollar, une montre, un billet de banque, et enfin un chat vivant dont les poses ont été reproduites avec une précision remarquable. Indispensable aux classes administratives, commerciales et industrielles.

— ENTRE SOURDS-MUETS. — Petite cause terminée sans fracas. Les juges de la 11^e chambre l'ayant rendu à quinzaine, on s'en souvient. Le plaigant était un pauvre infirme du nom de Trives. Il avait fait le voyage de Nîmes à Paris pour servir comme domestique. Au fond, il caressait l'espoir d'un sort meilleur. Il comptait exploiter l'intention qu'un prospectus adressé au dossier nous dévoile :

« P. Trives, inventeur du bâton ciré souple à cacher, soldat. Pour cacher lettres et papiers. Indispensable aux classes administratives, commerciales et industrielles. »

« Avec ce système, plus d'indigence ni de vol; plus de perte ni de déchets. Tout contre-facteur sera rigoureusement poursuivi par la loi. Brevet s. g. d. g. Prix du bâton, etc. »

En attendant que l'avenir se dessine, Trives était aux gages de M. Griot, un excellent homme d'âge de la vieillesse infirmière qui lui, mais favorisé du moins des dons de la fortune. Le nom de M. Griot n'est pas inconnu à Paris. Son père y administra autrefois un arrondissement, un de ses oncles fut du conseil municipal de la même ville. M. Griot est un homme de talent et un voyageur passionné. Il passe par charbonnière.

Contre ce bon maître, l'inventeur du bâton ciré souple à cacher ne se garda pas et y a six mois, de diriger sa plus noire accusation. Trives écrivait au chef du parquet de la Seine :

« Monsieur le procureur, je suis sourd-muet. Je viens solliciter votre intervention bienveillante pour me faire rendre ma femme Irma, née Puy, sourde-muette aussi, qui m'a été enlevée par un autre sourd-muet, M. Griot, de Gier, qui habite Paris, et qui, par sa conduite, a rendu ma femme et moi-même est un homme de talent et un voyageur passionné. Il passe par charbonnière. »

« Je dois vous prévenir, monsieur le procureur de la République, que ma femme n'a pas reçu une instruction suffisante pour me donner de ses nouvelles, ni pour me dire où elle est. Elle m'aime bien, et si elle a suivi de mauvais conseils, c'est par erreur. Prenez en considération que mon fils est sourd-muet et de maîtresse, et veuillez croire, etc. »

Il y eut une enquête. Mme Trives n'avait pas été le moins du monde l'objet de la comédie. Elle vivait en France comme elle en était partie, c'est à dire de sa volonté propre. Trives, alors, formula d'autres griefs.

« A Paris, il avait débauché de Nîmes chez M. Griot avec une demi-douzaine de malles. Ces colis renfermaient l'outillage nécessaire à la fabrication des canots brisés et un approvisionnement de marchandises. On lui avait remis, en outre, un mandat de responsabilité M. Griot; Trives prétendait contraindre Griot à lui rendre sa ciré souple, comme il lui avait rendu sa femme. »

De part et d'autre, assignations de témoins Sourd-muets et sourdes-muettes amenèrent chacun quelques amis. Divisés en deux camps, le procureur et le défendeur se plongèrent dans un silence que traversèrent des roulements d'yeux furibonds, des gestes désordonnés, toute une pantomime entrecoupée d'explications fournies par les avocats, Me Decori et Thiéblin, ou par l'interprète, M. le professeur Galdy.

Une lettre du commissaire de police devait éclairer le débat.

« Mme Trives est très malheureuse. Elle a déjà voulu quitter son mari plusieurs fois. Il ne travaillait pas, il vit aux dépens de sa femme qui est ménagère chez M. Griot. »

« Trives a été renvoyé de chez ce dernier pour paresse et mauvais conduite. C'est en partie pour se soustraire à ses mauvais traitements que sa femme a été en Suisse, car elle le craint. »

En ces conjonctures, le tribunal n'a vu dans les procédés du plaigant, à l'égard d'un sourd-muet de distinction, que le désir de se faire allouer de gros dommages intérêts. Les juges ont renvoyé ce qu'on des rares spectateurs qui n'ont pas couru, et peut-être le fait-il regretter, appelé factuellement le système des six malles.

Il ne résulte d'aucune déposition que M. Griot ait fracturé, détérioré ou détourné les colis apportés chez lui. C'est là quelque vision enlignée par le cerveau d'un inventeur taciturne.

Trives a été, en conséquence, débouté de sa demande et condamné aux dépens.

L'explosion de Pantin

Voici de nouveaux détails sur l'explosion de Pantin qui nous a été annoncée par dépêches télégraphiques :

M. Honoré, l'artificier bien connu des fêtes de Paris, possédait au n° 26 de la rue du Chemin-Vert, au lieu dit les Quatre-Chamins, non loin du champ-Langlois rendu si tristement célèbre par les forfaits de Troppmann, ses ateliers, fort occupés tous ces temps-ci à la fabrication des pièces d'artifices nécessaires par l'approche des nombreuses fêtes communales de la banlieue.

Derrière un petit pavillon bourgeois, élevé d'un étage, et qui sert de maison d'habitation à M. Honoré et à sa famille, se trouvent plusieurs corps de bâtiments destinés à la fabrication courante, à la poudre et à la réserve des pièces d'artifices terminées.

Devant ces bâtiments, juste au milieu de la cour, s'élève un hangar immense, sous lequel travaillent des ouvrières employées à la fabrication des pièces.

Auprès de là, se trouve un manège où

par un cheval, et qui sert au mélange des différentes matières.

Dans l'après-midi d'hier, vers 1 heure, alors que tous les ouvriers et ouvrières venaient d'achever leur déjeuner et se remettaient à leur travail, une légère détonation se fit entendre, bientôt suivie d'une formidable explosion. Pendant près de deux minutes, ce fut une série de détonations successives rappelant les feux de peloton.

En même temps, le manège dans lequel se produisaient ces explosions volait en éclats, ainsi que plusieurs corps de bâtiments renfermant des pièces d'artifices.

La panique fut générale dans le personnel de la fabrique, et chacun prit la fuite en poussant des cris d'effroi.

Les locataires même des maisons voisines, ébranlées par cette terrible commotion, s'empresèrent de sortir de chez eux, croyant à l'éruption de quelque nouveau volcan.

Un commencement d'incendie, consécutif à l'explosion de cette terrible explosion, s'était déclaré dans le local même où elle avait eu lieu.

On pensa tout d'abord à sauver les victimes heureusement moins nombreuses qu'on l'avait eu tout d'abord, et dont certains de nos confrères du soir, mal informés, avaient exagéré le chiffre à la légèreté.

On commença par retirer d'un amas de débris d'un des ateliers de la réserve un jeune ouvrier de 29 ans, nommé Louis, couvert d'horribles brûlures à la figure, au corps, aux bras et aux jambes. A peine retiré des débris fumants, ce malheureux eut le dernier soupir.

C'est la seule mort que l'on ait à déplorer. Le corps de Louis a été transporté à son domicile, rue de Flandre 163.

On découvrit successivement, ensevelis sous quelques planches du hangar entièrement effondré, une malheureuse femme, Mme Toutain, dont la figure et les mains étaient entièrement brûlées, puis, à quelque distance d'elle, une femme, Mme Lafolet, dont tout le corps ne formait qu'une horrible plaie.

Ces deux malheureuses victimes ont été transportées à l'hôpital de Lariboisière, la dernière dans un état presque désespéré.

Dans un autre atelier également effondré, on a retrouvé un ouvrier nommé François, âgé de 45 ans, dont la figure et les mains étaient brûlées, et que l'explosion avait complètement démembré. Par un hasard singulier, il ne portait sur le corps aucune trace de brûlure, tandis que ses vêtements avaient été entièrement carbonisés.

Les pompiers de Pantin ont fait preuve dans ces deux circonstances, d'un dévouement et d'un zèle infatigables.

La cause de cette fatale explosion serait attribuée, nous dit-on, à un jeune ouvrier de la maison, qui aurait mis le pied par mégarde sur une pièce d'artifice nommée étoile, qui se trouvait dans le manège.

La viande et le pain mis à griller au contact de ces charbons s'étaient chargés d'un certain quantité de cette matière dangereuse et l'avaient introduite dans les voies digestives, sans préjudice de celle qui était absorbée par la respiration. On avait fixé sur le danger de l'emploi de bois de ce genre comme combustible, mais on était disposé à croire que la brève qui en provient est inoffensive; ce qui montre qu'il n'y a nullement à s'y fier.

L'interminable question des mérites ou des démerites de l'allaitement artificiel a été encore soulevée par la débauchation récente du conseil municipal de Paris qui crée un service d'allaitement artificiel à l'hospice des Enfants-Assistés. L'Académie de médecine, à la suite d'une longue et mémorable discussion dans laquelle tous les aspects de cette question si complexe avaient été plus successivement en relief, avait jugé l'allaitement par le biberon un expédient de nécessité et rien de plus. M. Delpech, membre de cette Académie, a soutenu dans le conseil municipal la thèse posée par elle; mais sa protestation est restée sans succès et l'épreuve va se faire.

M. Devilliers, en proposant à l'Académie de voter des remerciements à M. Delpech, a posé au nom de la commission permanente d'hygiène de l'enfance des propositions établissant que l'allaitement artificiel pratiqué dans les familles réussit souvent; que ses résultats loin de la famille sont médiocres et assez souvent fâcheux; que, pratiqué en grand et comme système dans les établissements hospitaliers, il doit accélerer la mortalité infantile. De ces propositions, la première est indiscutable; mais quelles conditions de soins, d'intelligence, de bien être, de liberté ne faut-il pas réunir pour que l'allaitement artificiel réussisse! Les milieux où on les rencontre sont exceptionnels.

Du moment où, en effet, par nécessité ou autrement, on s'écarte des voies indiquées par la nature, on met le pied sur un terrain semé d'embûches et de périls; on ne s'en tire qu'à force de précautions et de soins. Bien donner le biberon est un art difficile; les *assa nutricia* des Romains, ou *nourrices sèches*, le pratiquaient, dit-on, avec habileté, et dans certaines régions de la France, il existe encore des femmes qui font ce métier, d'une façon empirique sans doute, mais avec une certaine habitude du maniement de cet engin.

L'allaitement artificiel, érigé en système dans le monde des nourrices hors le domicile des enfants, et dans les milieux hospitaliers, est absolument meurtrier dans le premier cas. Je serai moins affirmatif pour le second.

Il vaut sans doute beaucoup moins que l'allaitement féminin, quand celui-ci se pratique dans de bonnes conditions de choses des nourrices; mais il faut voir les choses telles qu'elles sont et non pas telles qu'on voudrait qu'elles fussent, et l'ai assisté trop souvent dans les hospices à ce spectacle douloureux de nouveaux-nés attendant quelquefois plusieurs jours des nourrices d'occasion, recrutées d'urgence et dont quelques-uns participaient leur lait, rarement irréprochable, entre deux et même trois petits enfants, pour ne pas donner la supériorité à un allaitement artificiel ayant pour base de bon lait, institué dans

la forme et la mesure convenables, — cet allaitement se faisant d'ailleurs sous l'œil de médecins habiles à en observer les effets et à apporter de bonne heure les modifications que l'occurrence leur suggère. En opposition avec M. Devilliers, et tout partisan décidé que je sois de l'allaitement maternel qui est de règle, quand il est possible avec profit pour l'enfant et sans préjudice pour la mère, j'estime cependant que ce mode d'allaitement, pratiqué dans les hôpitaux, dans des conditions de rigueur scientifique et de surveillance assidue, peut avoir les résultats autrement favorables que celui qui se pratique loin des familles, chez les gardeuses et les nourrices sèches. L'expérience va d'ailleurs se faire, et, comme les résultats de l'allaitement mercenaire dans les hospices ne sont rien moins que favorables, je ne serais pas étonné que cet essai eût un succès relatif. S'il en est ainsi, il faudra bien se garder d'entourer un dithyrambe en l'honneur du biberon et d'en faire un système.

Diminuerait-elle la mortalité infantile causée par un allaitement mercenaire, insuffisant, s'opérant mal et dans de mauvaises conditions?

Toute la question est là; elle n'est pas posée le moins du monde entre un allaitement féminin irréprochable, et à plus forte raison l'allaitement maternel et l'allaitement artificiel tel qu'il se pratique d'ordinaire. L'expérience concerne la population infantile des hospices et pas une autre catégorie d'enfants. Sous cette réserve, elle est légitime et rationnelle.

Pendant que les médecins s'évertuent à conserver la vie, les artilleurs mettent la même science et la même conviction à rendre leurs engins destructeurs aussi efficaces que possible. Les canons de 32 centimètres sont déjà considérés comme insuffisants, et l'on est d'avis qu'il faut, sous peine d'avoir l'infirmité, arriver à fabriquer des pièces ayant une force de perforation à peu près double de celle de ces canons. Les italiens ont leurs canons de 100 tonnes (celui du *Duilio* a fait parler de lui); les Allemands ont leurs pièces de 160 tonnes; les Anglais, leurs canons de 140 tonnes. Le canon Krupp de 35 centimètres pèse 57,500 kilogrammes; il lance, avec une charge de 135 kilogrammes de poudre, un projectile de 320 kilogrammes dont la vitesse initiale est de 500 mètres, et c'est là surtout sa supériorité; il produit, avec un poids moindre que celui des canons anglais, des effets destructeurs très analogues. La qualité de l'acier qui permet à ces pièces de résister à d'énormes pressions, et par suite d'augmenter la charge, explique comment les grosses pièces sorties de l'usine du Tubalain allemand sont encore sans rivales. On s'arrêtera cette énumération haineuse qui ne semble pas annoncer que la réalisation du rêve de l'abbé de Saint-Pierre approche sensiblement.

— **FOUSSAGRIVES.**

NOUVELLES DU MATIN

DISSOLUTION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS EN ITALIE

Rome, 2 mai.

La Gazette officielle publie une déclaration portant que, à la suite du vote de la Chambre du 29 avril, les ministres ont donné leur démission, que le roi n'a pas accepté.

La Gazette officielle publie le décret de clôture et de dissolution de la Chambre.

Les collèges électoraux sont convoqués pour le 10 mai et le 23 mai.

La nouvelle Chambre se réunira le 26 mai.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Dans l'après-midi d'hier, par la Société nationale d'agriculture de France, d'un membre associé national.

Successions en déshérence.

LE PRINCE CHARLES BONAPARTE

On lit dans le *Figaro* :

« L'un des plus ardents champions du bonapartisme vient d'aller rendre visite à tous les Bonaparte qui résident en Italie. »

« Le rapport de son voyage est lettres signées de chacun d'eux et qui s'apprette à rendre hommage à son oncle. »

« Les signatures blâment tous l'attitude qu'a prise le prince Jérôme, dans la question religieuse qui agit en ce moment la France. »

« Dans le cas, peu probable d'ailleurs, où il y aurait un jour ou l'autre appel au peuple, on s'appuierait sur les dites lettres, pour opposer à la candidature du prince Jérôme celle du prince Charles Bonaparte. »

« Nous garantissons absolument l'authenticité de nos renseignements. »

LE PERCEMENT DE L'ISTHME DE PANAMA

On nous écrit de Paris :

Hier, à une heure et demie, au cirque des Champs-Élysées, M. de Lesseps a fait une conférence devant un auditoire nombreux et sympathique. Après avoir fait l'histoire de l'isthme de Panama, l'orateur ajouta : « Dès 1878, j'ai dit, au congrès de géographie que j'eussais, et je le suis toujours. »

« M. Weiss et Reclus avaient fait quelques études préliminaires; dès cette époque, ils ont pu s'assurer que le climat était des plus salubres. Les navires traverseraient le canal en quinze jours et quinze nuits. Ce canal n'aurait ni écluses ni tunnels, et le mouvement commercial sera décuplé, grâce à la transformation des bâtiments à voiles en bâtiments à vapeur. Un négociant de Londres m'a dit, à propos du canal de Suez : « J'étais votre adversaire; maintenant, je suis votre partisan; je faisais 25 millions d'affaires; grâce à la transformation de mes navires et à la rapidité des voyages, j'en fais quatre fois plus. »

« Après l'orateur, les financiers qui verseront 500 millions obtiendront 90 millions de revenus. »

M. de Lesseps a donné lecture d'une lettre du roi des îles Sandwich, qui le félicite de chercher, pour la seconde fois, à transformer le monde en supprimant les distances.

L'orateur a été plus d'une fois interrompu par les applaudissements.

LETTRE BOURSE DU 3 MAI 1889

Paris, le 3 mai 1889.

— Egypte 313 75. — Banque ottomane 137 50. — Hongrois 90 1/16 1/8 1/16.

Fermé.

Dépêches Télégraphiques

L'ANGLETERRE ET L'EUROPE

Vienne, 2 mai 4 h. 45 soir.

Le correspondant de Londres de la *Gazette universelle* rapporte que dans son entrevue avec lord Derby, ce dernier lui a dit : « Le nouveau cabinet anglais tiendra assurément les engagements pris dans tous les traités. L'occupation de la Bosnie par l'Autriche repose sur une base légale. Tant que l'Autriche ne pénétrera pas plus avant dans le Sud, l'Angleterre n'aura aucune raison de s'immiscer dans cette question. L'Angleterre n'a aucun intérêt non plus dans les Balkans, mais seulement à Constantinople. »

« En ce qui concerne l'alliance austro-allemande, l'Angleterre ne saurait s'y associer. Un alliance intime de l'Angleterre avec l'Allemagne troublerait ses relations amicales avec la France, relations qui depuis 25 ans se sont fortifiées et sont hautement appréciées par l'Angleterre. Quant à la Turquie, a ajouté lord Derby, elle n'est plus à sauver. »

LE BOMBARDERMENT DE CALAO

New-York, 2 mai.

La légation péruvienne a reçu de son gouvernement l'avis que le bombardement de Calao par la flotte chilienne est resté sans effet.

ITALIE

Rome, 2 mai 3 h. 40, soir.

Le départ du comte de Thomar, ambassadeur de Portugal auprès du Vatican, a été annoncé par quelques petits différends qui existent depuis longtemps entre le Vatican et le Portugal.

Le comte de Thomar s'est rendu à Lisbonne dans le but d'informer personnellement son gouvernement des résultats de ses négociations.

Les différends dont il est question ont trait à l'interprétation du Concordat spécialement en ce qui concerne le mariage civil.

Rome, 2 mai, 3 h. 30, soir.

Hier, il est arrivé à Vienne un premier compromis qui a été accepté par la Prusse et le Vatican, et relatif à la présentation des curés.

D'après ce compromis, l'autorité ecclésiastique présentera à l'autorité civile les choix faits. Toutefois ces choix, pour des motifs sérieux et reconnus, pourront être refusés, dans quelques cas. L'évêque pourra alors faire de nouvelles propositions au représentant du gouvernement. Il reste à décider qui fera la présentation dans les diocèses dépourvus d'évêques.

DERNIERE HEURE

L'INTERPELLATION LAMY

Paris, 3 mai.

On assure, dans les couloirs de la Chambre, que le Gouvernement n'acceptera que l'ordre du jour pur et simple.

Dans une réunion qu'elle a tenue aujourd'hui, la gauche a décidé d'appuyer le Gouvernement en prenant pour base l'ordre du jour du 29 mars.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

PRÉSIDENCE DE M. GAMBETTA

Séance du 5 mai 1889.

La séance s'ouvre à 2 heures.

Projets divers

La Chambre adopte les projets de loi suivants :

1^o Projet de loi portant approbation des tarifs télégraphiques établis par la convention conclue le 30 mars 1880, entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.

2^o Projet de loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et le grand-duché de Luxembourg, le 27 mars 1880, concernant le recouvrement par poste des quittances, factures, valeurs commerciales, etc.

3^o Projet de loi portant approbation d'un arrangement conclu entre la France et l'Allemagne, le 21 mars 1880, concernant le recouvrement par la poste des quittances, factures, etc., traités, etc.

4^o Le projet de loi ayant pour objet l'amélioration du port de Fécamp.

5^o Le projet de loi portant ouverture au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1889, d'un crédit extraordinaire de 318,000 francs pour les travaux d'agrandissement des bâtiments de l'Institut nationale des jeunes aveugles.

6^o Le projet de loi portant : 1^o ouverture pour divers ministères de crédits supplémentaires et extraordinaires sur les exercices 1879 et 1880; 2^o ouverture de crédits spéciaux d'ex recouverts clos et périmés.

COMMERCE

LAINES

Revue du 15 au 20 avril 1889. — Importations de la quinzaime : 5,742 balles.

Ventes : 2,144 b.

Expéditions directes : 3,228 b.

Total : 6,472 b.

Stock ce jour : 7,928 balles, dont 6,245 b. Plata, contre 18,281 balles, dont 15,082 b. Plata, à pareille époque 1879.

Nous avons eu pendant cette quinzaime une demande bien régulière aux pleins prix de la quinzaime précédente.

Aux enchères de laines, commencées le 20 courant, les cours se sont établis en hausse de 10 à 12 0/0 sur la clôture de Mars; cette hausse est venue pleinement confirmer les prix pratiqués sur notre marché. — A la vente publique d'Anvers (26 avril) même résultat, maintien de la hausse acquise de gré à gré avant la vente. La demande sur place est un peu moins active depuis quelques jours, mais les prix restent fermes.

Nos prochaines enchères auront lieu dans la semaine du 17 au 22 Mai. Le jour d'ouverture dépendra des quantités déclarées.

MARCHE DE CAMBRAI du 1 mai.

GRAINES	
Blé blanc... 50 .. 4 23 ..	Orge... 48 .. 43 75
Blé roux... 48 .. 41 ..	Sorgho... 32 .. 21 80
Séigle... 12 .. 10 ..	Maïs... 19 .. 18 ..
Avoine... 8 .. 10 50	Lin... 11 .. 11 ..
Far. 1 ^{re} qté... 18 50	Far. 2 ^e qté... 17 50
Far. 3 ^e qté... 16 50	Far. 4 ^e qté... 15 50

TOURTEAUX	
Colza... 18 .. 18 50	Colza épurée... 17 ..
Caméline... 18 50	Caméline... 17 50
Lin... 18 50	Lin... 17 50
Lin étranger... 18 50	Lin de pays... 17 50

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT DE HAZEBROUCK.

Blé moyen de l'arr. de Hazebrouck... 21 50	Farin de ménage le hlgr... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50
Blé... 21 50	Farin... 22 50

Adresses Industrielles & Commerciales

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance. Pavages et sables, graviers. — Réparation. 31387

Henri DENIAU, architecte industrielle rue Blanchenaie, 73, Roubaix.

Restaurants

FERRALIE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26, et 23

Crédit Foncier de France

2^{me} EMPRUNT COMMUNAL

de 500 millions

EN OBLIGATIONS DE 500 F. 3 0/0

AVEC LOTS

ENTRETIEN CONFORMES AU TYPE DES OBLIGATIONS COMMUNALES ÉMISSES LE 5 AOUT 1879

Les titres consistant en Obligations de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans ayant droit à 5 tirages annuels de lots les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :

1 oblig. remb. par 100,000	1
5 oblig. remb. par 25,000	5
1 oblig. remb. par 5,000	1
45 oblig. remb. par 1,000 francs	45
	50,000
	43,000

Ce qui fait 5 lots partage, pour 200,000 fr. et 215 lots par an pour 1,200,000 fr.

Le 1^{er} tirage a eu lieu le 5 avril 1880. Le 2^e tirage aura lieu le 5 Juin.

Les titres des obligations sont payables les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, à Paris, au Crédit Foncier et dans les départements, dans toutes les Recettes des finances.

Les titres sont délivrés sous forme d'obligations dénommées, au fur et à mesure des demandes, et moyennant le paiement immédiat de la somme de 5 francs par titre d'émission, fixé à 495 francs.

Les demandes sont reçues A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19; DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances. 2646

A L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Le plus vaste établissement de Roubaix

24, GRANDE-RUE

EN FACE LA RUE DU COLLÈGE

HABILLEMENTS

pour Hommes & Enfants

Draperie Noir et Nouveauté

pour vêtements sur mesure

MISE EN VENTE

D'UNE QUANTITÉ

DE VÊTEMENTS DE FORMES NOUVELLES

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Redingote drap fin, fr. 12 à 50

« extra fin, 35 à 60

Veston nouveau laine, 5 à 16

« extra, 18 à 25

Jaquette nouveau laine, 13 à 25

« extra, 28 à 50

Vêtements complets pour enfants, 4 à 8

laine

Vêtements complets pour enfants, 9 à 25

qualité sup., 5 à 25

Pardessus demi-saison, 15 à 45

Vêtements complets pour hommes, 2 à 75

Pantalon noir, 3 à 25

Pantalon nouveauté, laine, 5 à 25

Gilets noirs, 4 à 10

« nouveautés, 2 à 10

Vestons toile pour hommes, 2 à 10

Vestons et Jaquettes alpaga, 5 à 35

Magnifique vêtement complet sur mesure, en tissu noir et nouveauté 55 f.

NOTA. — Un bon coupeur se rendra avec échantillons chez toutes les personnes qui en feront la demande.

REVALSICIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastralgies, constipation, flatulences, nausées, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, fibroses, épousses, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Irritation et toute autre lésion qui se lie à l'estomac, à la poitrine ou au sang.

C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de l'enfant, — 32 ans de succès, 100,000 cures les plus complètes de Madame le duchesse de Cambridge, le duc de Ploussow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,914 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancoque; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalsicière LÉON FAYCIER, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Cure N° 99,675. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalsicière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à la fois, je ne pouvais faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angustieuses, ses remèdes avaient échoué, la Revalsicière m'a sauvé en 10 jours. — BARRIS, née Carbonnetty, rue du Baai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 30 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 francs. FRANCE. — Dépôt général chez MM. Morello-Bourgeois, 10, boulevard, épicerie sur la place; Bousquet, Epicerie-Confiserie, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruant, pharmacien, rue de Lille; Desprez, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie (Londres), rue Castiglione, Paris.

REVALSICIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastralgies, constipation, flatulences, nausées, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, fibroses, épousses, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Irritation et toute autre lésion qui se lie à l'estomac, à la poitrine ou au sang.

C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de l'enfant, — 32 ans de succès, 100,000 cures les plus complètes de Madame le duchesse de Cambridge, le duc de Ploussow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,914 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancoque; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalsicière LÉON FAYCIER, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Cure N° 99,675. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalsicière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à la fois, je ne pouvais faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angustieuses, ses remèdes avaient échoué, la Revalsicière m'a sauvé en 10 jours. — BARRIS, née Carbonnetty, rue du Baai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 30 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 francs. FRANCE. — Dépôt général chez MM. Morello-Bourgeois, 10, boulevard, épicerie sur la place; Bousquet, Epicerie-Confiserie, 13, rue Saint-Georges; à Tourcoing, chez M. Bruant, pharmacien, rue de Lille; Desprez, épicerie, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie (Londres), rue Castiglione, Paris.

REVALSICIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastralgies, constipation, flatulences, nausées, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, fibroses, épousses, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Irritation et toute autre lésion qui se lie à l'estomac, à la poitrine ou au sang.

C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule suffit pour assurer la prospérité de l'enfant, — 32 ans de succès, 100,000 cures les plus complètes de Madame le duchesse de Cambridge, le duc de Ploussow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,914 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancoque; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalsicière LÉON FAYCIER, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Cure N° 99,675. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalsicière du Barry m'a guéri à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à la fois, je ne pouvais faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angustieuses, ses remèdes avaient échoué, la Revalsicière m'a sauvé en 10 jours. — BARRIS, née Carbonnetty, rue du Baai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande